

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

DÉCRET N°78/187 DU 9 MARS 1978

Confirmant Monsieur MOUKENGUE-MILONDO Edouard, Architecte Principal de l'Urbanisme Contractuel dans les fonctions de Directeur de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°78/113 du 14 février 1978 portant réorganisation et attributions du ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 20 Novembre 1977;

D E C R E T E :

Article Ier.- Monsieur MOUKENGUE-MILONDO Edouard Architecte Principal de l'Urbanisme Contractuel est confirmé dans les fonctions de Directeur de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

.../...

Article 2. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. / .-

Fait à Brazza ville, le 1^{er} Mars 1973

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Plan,

Le Ministre de la Construction de l'Urbanisme et de l'Habitat, Chargé de l'Environnement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Commandant Pascal BIMA.

Alphonse MOUSSOU-POUATTI

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.